

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 76 (1925)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Communications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS.

### Activité de la Ligue suisse pour la protection de la Nature en 1924.

La Ligue suisse pour la protection de la Nature, dont le Parc national de l'Engadine est la création principale, vient d'adresser le rapport pour 1924 à ses 29.283 sociétaires. Nous pensons pouvoir admettre que la majorité de nos lecteurs fait partie de cette phalange des défenseurs de nos monuments naturels, dont les forestiers ont été parmi les premiers. Il est donc indiqué d'être bref dans cet exposé des résultats obtenus.

Ces résultats sont réjouissants et cela se reflète dans le beau rapport, si franchement optimiste, dû à la plume du Dr Brunies, le distingué secrétaire caissier de la Ligue.

Le nombre des sociétaires a augmenté d'environ 500 ; les finances sont dans un état prospère, à telles enseignes que l'exercice boucle par un excédent de recettes d'environ 14.000 fr., malgré une dépense de 32.416 fr. pour le seul Parc national. Le fonds-capital, qui est destiné en première ligne à assurer la conservation du Parc, a bénéficié de quelques legs et dons de généreux particuliers ; à la fin de 1924, il avait dépassé 300.000 fr. Sait-on dans le public que la Ligue, qui est alimentée uniquement par les cotisations de ses membres, a dépensé depuis la fondation du Parc national, pour son entretien et sa surveillance, plus d'un tiers de million, soit, en chiffres ronds, 350.000 fr.? C'est, comme le dit le rapport, une preuve encourageante de la bienveillance et de la sympathie que notre peuple témoigne à la protection de la Nature. La Ligue peut, étant donné cet état d'esprit, envisager l'avenir avec confiance.

L'état de la faune supérieure du Parc, malgré le dur hiver de 1923/24, n'a guère subi de changement. Deux nouveaux bouquetins, tirés de l'enclos d'Interlaken, ont été introduits l'an dernier. Pour autant qu'il est possible de l'établir, le nombre de ces beaux animaux est au Parc d'environ douze. A en juger d'après les rapports sur les autres colonies suisses de bouquetins, la réintroduction de ce noble gibier en Suisse est en bonne voie de réalisation. Il en est de même de la colonie des cerfs, dont l'effectif à la fin de 1924 s'élevait dans le parc à environ 80.

Ce rapport contient une carte de la Suisse, sur laquelle sont indiqués tous les monuments naturels (forêts, arbres, blocs erratiques, asyles pour oiseaux, tourbières, etc.) à la conservation desquels collabore la Ligue aux destinées de laquelle préside, avec beaucoup de dévouement, M. le Dr A. Nadig, à Coire.

H. B.